

CFA de l'académie de Versailles

BAC PRO FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE

UFA Claude Garamont - 69 Rue de l'Industrie 92700 Colombes

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel Façonnage de produits imprimés, routage est un professionnel hautement qualifié capable de régler et de conduire différentes machines faisant partie d'une chaîne de production automatisée. Ces équipements réalisent les dernières étapes de la transformation d'un produit imprimé ainsi que son conditionnement en vue de sa distribution.

Il est susceptible d'intervenir dans chacune des deux étapes de la production afin de mettre en œuvre :

- soit des opérations automatiques de façonnage industriel conduisant à la réalisation d'un livre, d'une brochure ou d'un magazine à partir d'une matière d'œuvre imprimée qui peut être pliée, assemblée et coupée,
- soit des opérations automatiques de routage destinées à préparer et à adresser des envois en fonction des données fournies par un fichier informatique.

Dans chacune de ces deux étapes et selon leur destination, les produits sont susceptibles de faire l'objet de personnalisations également gérées par le système informatique.

Dans ce cadre et s'appuyant sur sa connaissance des produits fabriqués et de leur adéquation aux attentes du marketing et de la communication de masse, le titulaire du diplôme est capable :

- de régler et de conduire des systèmes complexes mettant en œuvre plusieurs technologies,
- d'organiser et d'optimiser une chaîne de production en fonction des divers produits à réaliser,
- de gérer les fichiers informatiques nécessaires au fonctionnement des machines de façonnage et de routage,
- d'encadrer ou de coordonner le travail d'une équipe d'opérateurs.

CONTENU

Compétences professionnelles :

- S'informer analyser
- Organiser – Gérer
- Préparer – Régler
- Produire - Contrôler – Corriger
- Maintenir en état
- Communiquer - Prévenir

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Economie gestion
- Economie droit
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langues vivantes

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 675 h

DATES

Date de début : 02 septembre 2024

Date de fin : 29 août 2025

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Bac pro façonnage de produits imprimés, routage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en dernière année.

[Fiche RNCP 38422](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Communication, industrie graphique

CONTACT

Mr Jean Gulotta

Téléphone : 06.23.77.79.98

Email : cdt.claudegaramont@gmail.com

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

